

La MINUSTAH en action

LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE
DEPUIS LE SEISME

SOMMAIRE



1

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES PUBLICS

2

ENVIRONNEMENT

3

ECLAIRAGE SOLAIRE ET ECLAIRAGE PUBLIC

4

ROUTES ET PONTS

5

EAU ET ASSAINISSEMENT

6

L'AVENIR

Ce livret a été préparé par le bureau de la Communication et de l'Information Publique de la MINUSTAH (CPIO)
avec la contribution de la Cellule des Projets de la Mission (MPC), la Section des Affaires Civiles, l'Unité des Projets à Impact Rapide (QIPs)
et la Section de Réduction de la Violence Communautaire de la MINUSTAH (RVC).

Graphisme: Grégory Gard
Photos: UN / MINUSTAH



PRÉFACE

Aul lendemain du tremblement de terre du 12 janvier 2010, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a confié à la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), un mandat unique parmi ceux des 16 missions de maintien de la paix dans le monde, à savoir, aider le gouvernement haïtien dans ses efforts de relèvement. Directement ou par le biais de ses partenaires d'exécution, la Mission onusienne, présente dans le pays depuis 2004, a relevé le défi, en mobilisant ses ressources humaines, financières et logistiques.

Eléments-clé de ce nouveau mandat, les contingents d'ingénierie militaire sont passés de 403 avant le tremblement de terre à 1.133 en 2010. Au 30 Août 2012, plus de 542 travaux d'infrastructure ont été réalisés par la Mission conjointement avec ses partenaires haïtiens (autorités de l'Etat, organisations non gouvernementales ou associations), afin de répondre aux besoins les plus urgents et permettre la remise sur pied des institutions les plus affectées par les conséquences du tremblement de terre ou la reprise des activités les plus vitales pour le redressement du pays.

Coordonnés de manière intégrée depuis novembre 2011 par la Cellule des Projets de la Mission (MPC), ces travaux portent sur cinq grands domaines prioritaires, à savoir : la construction ou la rénovation des bâtiments publics, la réhabilitation et la protection de l'environnement, la fourniture d'éclairage solaire et de l'électricité publique, la construction ou la réhabilitation de routes et ponts et l'amélioration des infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement.

En Haïti, la plupart des jeunes n'ont pas accès à la formation professionnelle pour des raisons économiques, une situation qui les prédispose à l'exclusion sociale et les transforme en une population vulnérable, sans possibilité de répondre convenablement à ses responsabilités familiales, sociales et civiques. Justement, pour briser ce cercle vicieux, renforcer l'Etat de droit, promouvoir la paix et l'harmonie dans les communautés, la MINUSTAH soutient et finance des programmes visant à réduire la violence communautaire. A titre d'exemple, la Mission a soutenu 36 projets à haute intensité de main d'œuvre axés sur la gestion des bassins versants, les infrastructures urbaines et la réhabilitation de canaux. Ces projets ont permis d'offrir un emploi temporaire à 51.000 jeunes à risque, dont 30 % sont des femmes. En corollaire à cette stratégie d'intégration, ces projets contribuent aussi à atténuer les risques d'inondation, à améliorer l'assainissement des collectivités urbaines et à faire du travail un choix de vie honorable pour les milliers de jeunes employés. De même, la MINUSTAH a financé et exécuté des Projets à Impact Rapide (QIP) bénéficiant aux communautés touchées par le tremblement de terre et, en même temps, a réalisé des projets d'éclairage de sécurité, ainsi que de réhabilitation de routes, d'infrastructures locales (salles polyvalentes au niveau des municipalités), d'institutions de l'Etat de droit (tribunaux de paix) et de l'éducation (y compris des écoles publiques et communautaires).

Ainsi, parmi les travaux les plus urgents qui ont été achevés, la remise d'un bâtiment temporaire pour abriter le Parlement haïtien a permis d'ouvrir à temps la 49ème Législature, la stabilisation des sols dans plus de 100 km de ravines à Port-au-Prince et Gonaïves a permis de limiter les inondations, l'accès à la justice de proximité a été renforcé par la construction de 59 tribunaux de paix, et la circulation des biens et des personnes en cette période de relèvement a été facilitée par la réhabilitation de 263 km de routes.

Les missions de paix ont un poids moral qui suscite du respect sur tous les continents, constituant un honneur et un prestige pour ceux qui y participent et pour les pays qui mettent leur personnel à la disposition de la noble tâche de promouvoir la paix et de la défendre partout où cela s'avère nécessaire. La tâche des ingénieurs de la MINUSTAH et de tout ceux qui ont contribué de près comme de loin aux travaux entrepris et dévoilés dans ce livre est un exemple concret de ce compromis moral pour la construction et la consolidation de la paix en Haïti.



*Mariano Fernández Amunátegui
Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti*

INTRODUCTION

Une concentration optimale des ressources pour faire face aux besoins post-séisme

Un mandat post-séisme conféré par la Résolution 1927 du Conseil de Sécurité des Nations Unies

Après le séisme du 12 janvier 2010, la MINUSTAH a accru ses interventions d'urgence auprès du gouvernement d'Haïti et des communautés dans le besoin, dans le cadre de son assistance aux efforts de relèvement du pays. Pour ce faire, la Résolution 1927 du Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptée le 4 juin 2010 a renforcé le mandat de la Mission afin de soutenir le gouvernement d'Haïti dans la mise en œuvre de son Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement National (PARDN), et d'assurer la coordination des efforts au sein de et entre la MINUSTAH, le système des Nations Unies ('UN Country Team') et d'autres parties impliquées dans ces efforts, par le biais de son Centre Conjoint des Opérations Logistiques (JLOC). Conformément à la Résolution 1927, la MINUSTAH a particulièrement concentré ses interventions dans le domaine du renforcement des institutions de l'Etat de droit au

niveau national et régional. Ainsi, à ce jour, sept protocoles d'accord (MoU) ont été signés entre la MINUSTAH et le gouvernement d'Haïti pour la construction et la mise à la disposition des autorités nationales et régionales de bâtiments et autres infrastructures pour leur permettre de continuer à exercer leurs fonctions.

Les mécanismes de coordination pour une gestion efficace des ressources matérielles de la Mission

Le 24 janvier 2010, soit 12 jours après le séisme, la MINUSTAH crée le Centre Conjoint des Opérations et des Tâches (JOTC) en partenariat avec le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) pour servir de point focal à toutes les demandes des organisations humanitaires impliquées dans la réponse post-séisme. A travers cette structure, la MINUSTAH a apporté l'assistance technique, logistique et sécuritaire aux activités de secours.

Une fois la phase d'urgence passée, le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté la résolution 2012 du 12 octobre 2011, demandant la MINUSTAH d'utiliser stratégiquement ses ressources disponibles y compris ses 6 contingents de génie militaire afin d'appuyer le gouvernement dans les efforts de reconstruction, de réhabilitation et de stabilisation. La gestion, la coordination et le suivi de cet appui technique a été confié à la Cellule des Projets de la Mission (MPC), une cellule créée *ad hoc* pour identifier les ressources nécessaires et les projets

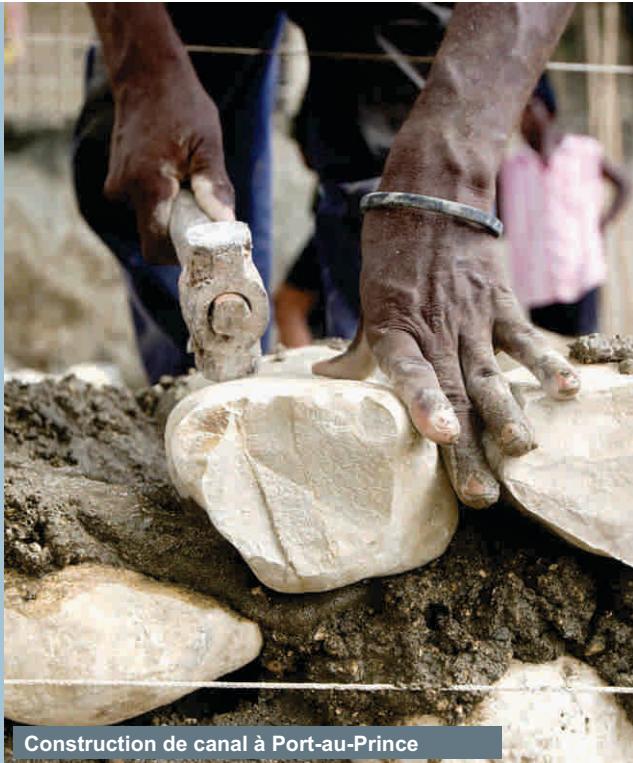
prioritaires, qui prenne en compte les quatre priorités fixées par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti en septembre 2011, et qui sont l'atténuation des conséquences et la limitation de la propagation du choléra, l'amélioration de la sécurité par l'éclairage public, l'amélioration de la circulation par la réhabilitation de ponts et routes, et le soutien au gouvernement d'Haïti dans le renforcement des institutions de l'Etat de droit. Le MPC travaille avec les contingents de génie militaire et les ingénieurs civils de la MINUSTAH pour planifier et exécuter les différents projets à travers le pays en appui au développement des infrastructures et en coordination avec le gouvernement haïtien au niveau national et régional, ainsi qu'avec les agences des Nations Unies et les acteurs humanitaires.



Le Premier Ministre lance le projet Bouche Twou (Port-au-Prince)

INTRODUCTION

Une concentration optimale des ressources pour faire face aux besoins post-séisme



Construction de canal à Port-au-Prince

QIPs

Mis en place dès le déploiement de la Mission en 2004 conformément à la résolution du Conseil de Sécurité 1542, le programme des Projets à Impact Rapide, mieux connu sous l'acronyme anglais QIPs (Quick Impact Projects), est un des outils que la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) utilise pour répondre aux nombreuses demandes d'assistance provenant des autorités et de la société civile haïtiennes dans les 10 départements géographiques d'Haïti. Le programme des QIPs est géré par la section des Affaires Civiles de la MINUSTAH et vise, à travers

des projets réalisés en trois mois maximum, à apporter une amélioration tangible et immédiate des conditions de vie des bénéficiaires.

Le budget du programme QIPs est passé de 1 million de dollars US en 2004 à 7.5 millions de dollars US depuis 2010 afin de mieux répondre aux défis de la reconstruction après le séisme du 12 janvier 2010 et de fournir les services de base à la population et aux institutions étatiques. C'est ainsi que, pour répondre aux besoins post-séisme, le montant maximal alloué à chaque QIP a quadruplé, passant de 25.000 dollars US en 2004 à 100.000 dollars US en 2010-2011. Plus de 406 QIPs ont été réalisés après le tremblement de terre pour un montant global de près de 15 millions de dollars US, dont 319 projets qui ont porté sur la réhabilitation ou la construction d'infrastructures, pour un montant total de 9.621.417 dollars US.

CVR

Après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, la section de la Réduction de la Violence Communautaire (CVR) de la MINUSTAH a utilisé un montant de 23.120.992 dollars US pour réhabiliter ou reconstruire des infrastructures en Haïti. Les plus de 140 projets infrastructurels dans les domaines de l'eau et l'assainissement, la mitigation des risques environnementaux, la construction ou la rénovation de routes et de ponts et l'installation d'éclairage solaire public réalisés à date ont directement bénéficié à 3.714.253 personnes. Approche inédite

dans les missions de maintien de la paix, le programme de réduction de la violence communautaire, exécuté par la section du même nom, a pour objet, selon la Résolution 1702 (15 août 2006), de réaliser des projets à haute intensité de main-d'œuvre qui procureront à court terme un emploi pour les jeunes des quartiers les plus vulnérables et défavorisés d'Haïti, les anciens membres des gangs armés, ainsi que les groupes vulnérables, en particulier les femmes, ce qui a pour effet de contribuer aux efforts de stabilisation du pays.

Conjointement avec les représentants des communautés et des autorités locales, la section RVC identifie les préoccupations sécuritaires et les besoins communautaires pour concevoir des projets favorisant l'intégration sociale et l'autonomisation des personnes vulnérables à l'influence potentielle des gangs. La section RVC mène ses activités dans trois régions du pays, au Nord (Cap Haïtien), dans l'Artibonite (Gonaïves, Raboteau/Descahors et St Marc), à l'Ouest (Cité Soleil, La Saline, Wharf Jérémie, Bel Air, Delmas 2, Carrefour-Feuilles, Martissant, Fontamara, Gressier, Léogane, Petit Goâve et Grand Goâve). Depuis le séisme la section a élargi son champ d'intervention à des zones particulièrement fragilisées par le tremblement de terre, notamment au Sud (Les Cayes) et au Sud Est (Côte de Fer, Bainet, Vallée de Jacmel, Marigot, Belle Anse et Grand Gosier).

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES PUBLICS



Travaux sur le site temporaire du Parlement haïtien (Ouest)

La MINUSTAH en action • LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DEPUIS LE SEISME

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES PUBLICS

Dans le cadre de son soutien au gouvernement d'Haïti pour le renforcement de l'Etat de droit, la MINUSTAH participe à la réhabilitation d'infrastructures publiques endommagées par le séisme et la construction de nouvelles, afin de garantir à tous l'accès aux services publics de base et à la justice dans le pays. En collaboration avec les autorités locales, ces travaux sont directement exécutés par la section d'Ingénierie Civile ou les 6 contingents de génie militaire de la MINUSTAH ou par des partenaires d'exécution. Ainsi, dans le cadre d'un Accord de Coopération signé en 2011 avec le gouvernement d'Haïti, la MINUSTAH a exécuté 118 projets d'installation de préfabriqués pour les services déconcentrés de différents ministères et directions à travers le pays, notamment : le ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, le ministère des Droits de la Femme, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, le ministère du Plan et de la Coopération Extérieure, la Direction de l'Administration Pénitentiaire, l'Institut du Bien-Etre Social et des Recherches et l'Office de Protection du Citoyen. Exemple-phare de cette collaboration, la construction des locaux temporaires du Parlement haïtien par la MINUSTAH a permis à la 49ème législature de commencer ses travaux selon le calendrier établi. Dans le cadre du programme de la Réduction de la Violence Communautaire (RVC), 190.773 jeunes vulnérables ont obtenu des emplois temporaires pour l'exécution de 28 projets de la RVC liés à la réhabilitation ou la construction d'infrastructures publiques et communautaires pour un total de 2.907.292 dollars US. Enfin, le programme QIPs a financé 83 projets de construction ou de réhabilitation des institutions étatiques.

- **370.168 m² de terrains nivelés et préparés à la construction**
- **118 projets d'installation de préfabriqués réalisés en soutien au gouvernement d'Haïti**
- **33 Tribunaux de paix réhabilités et 26 construits**
- **Plus de 45 écoles réhabilitées dans 25 communes**
- **28 prisons, commissariats et sous-commissariats de la PNH réhabilités**
- **10 écoles et 5 hôpitaux endommagés par le séisme démolis**
- **4 bio-digesteurs installés dans 4 écoles de Bel Air et Cité Soleil**



Travaux sur le site temporaire du Parlement haïtien (Ouest)



Construction d'une prison à Croix-des-Bouquets (Ouest)

2

ENVIRONNEMENT



Réhabilitation de la ravine Morne l'Hôpital (Ouest)

La MINUSTAH en action • LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DEPUIS LE SEISME

Afin de limiter les risques d'inondation dans le pays, responsables de dizaines de décès chaque année, la MINUSTAH met à disposition des communautés menacées ses compétences et ses ressources logistiques et financières. Ainsi, dans le cadre d'un accord formel avec le ministère des Travaux Publics, Transports et Télécommunications (MTPTC) et la Délégation de l'Ouest, 4 compagnies de génie militaire de la MINUSTAH ont enlevé, ensemble avec les agents du MTPTC, 13.500 m³ de détritus dans 7 ravines majeures de Port-au-Prince (Village de Dieu, Théâtre National, Rue Capois, Fort Dimanche, Belvil, Morne Garnier et Impasse Saint Marc) dont l'encombrement posait un risque sécuritaire et sanitaire pour les populations riveraines en bas de la ville à l'orée de la saison des pluies 2012.

Par ailleurs, l'une des activités-phares de la section de la Réduction de la Violence Communautaire (RVC), la protection de l'environnement a mobilisé 100.710 jeunes à risque à travers 109 projets environnementaux à haute intensité de main d'œuvre incluant 39 projets de traitement des ravines (37 à Port-au-Prince et 2 aux Gonaïves), 67 projets d'assainissement et de construction de canaux en béton (7 dans le Nord, 4 en Artibonite et 56 à Port-au-Prince) et 3 projets en conservation de sols et reboisement en Artibonite et dans le parc National de Milot au Nord-est. Ainsi, avec un budget total de 17, 4 millions de dollars US, plus de 83 km de ravines ont été traités le long de la crête du Morne l'Hôpital depuis Pétionville jusqu'à Fontamara, et plus de 55 km des canaux ont été réhabilités au Cap Haïtien, aux Gonaïves et à Port-au-Prince. Bénéficiaires directs de ce projet situé en

amont de leurs communes respectives, les résidents de Martissant, Fontamara et Carrefour-Feuilles à Port-au-Prince indiquent une diminution conséquente du nombre d'inondations et l'absence de décès en 2011 (contre 10 en 2010) suite à l'assainissement des ravines. La section des Affaires Civiles, grâce au programme des Projets à Impact Rapide (QIPs) de la MINUSTAH, a aussi réalisé 19 projets environnementaux et de réduction des risques et désastres dans 16 communes. Cela comprend des projets de protection de l'environnement, d'embellissement et de création d'espaces verts, de traitement des ravines, d'assainissement, de réhabilitation des drains et de construction de canaux, de stabilisation des berges des rivières et de reboisement pour un montant total de 644.911 dollars US. Par ailleurs, afin de limiter l'encombrement et les risques environnementaux liés à l'amoncèlement des débris du séisme dans les rues de la capitale, la section RVC et les Casques bleus ont respectivement enlevé 206.806 m³ et 85.790 m³ de débris du séisme des rues de la capitale.

- **179.710 m de canaux et ravines nettoyés**
- **292.596 m³ de débris du séisme enlevés**
- **100.710 jeunes à risque employés dans des projets environnementaux**



3

ECLAIRAGE SOLAIRE ET ECLAIRAGE PUBLIC



Projet Clean Blocks à Cité Soleil (Port-au-Prince)

La MINUSTAH en action • LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DEPUIS LE SEISME

ECLAIRAGE SOLAIRE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de renforcer la sécurité par l'éclairage public, tout en préservant l'environnement, la MINUSTAH a mis en place, en coopération avec les autorités locales, un programme de distribution de lampadaires solaires et d'extension des réseaux électriques dans les communes et zones dépourvues d'électricité. Ainsi, un premier stock de 370 lampadaires solaires a été installé dans 8 départements du pays. La durée de vie de la batterie est de 5 ans et celle des panneaux solaires de 20 ans.

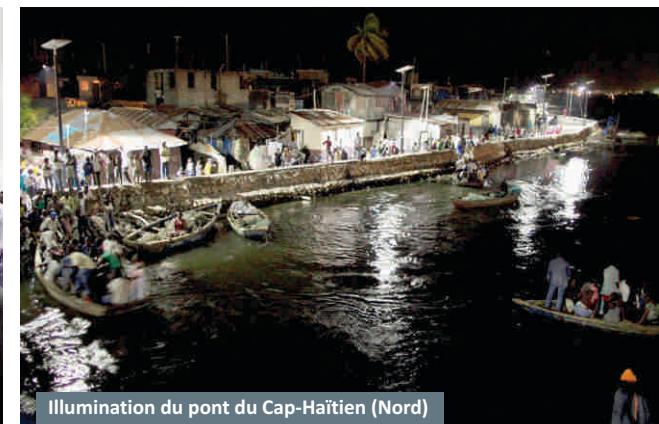
Dans le cadre de son projet-phare 'Clean Blocks' de réhabilitation, nettoyage, éclairage et sécurité dans des quartiers de la capitale affectés par le séisme, la section de Réduction de la Violence Communautaire (RVC) et le Bataillon brésilien (BRABAT) de la MINUSTAH, ont installé 128 lampadaires solaires à Cité Soleil, Cité de Dieu, Bel Air, Simon Pelé, Nazon et Delmas pour un coût total de 710.151 dollars US. 7.252 jeunes à risque des quartiers d'intervention de la RVC ont trouvé un emploi temporaire dans le cadre de la réalisation de ces projets.

Enfin, à travers les Projets à Impact Rapide (QIPs) de la MINUSTAH, 34 projets d'électrification et d'installation de 550 lampadaires solaires dans 26 communes ont été réalisés en coordination avec les Casques bleus de la MINUSTAH et des partenaires locaux pour un coût total de 981.091 dollars US. Grâce à ces QIPs, plus de 5,57 km de lignes électriques ont été installés dans les communes de la Croix-des-Bouquets, Ganthier, Jacmel et Saint Marc.

- **920 lampadaires solaires installés et 300 autres en cours d'installation dans tout le pays**
- **29 communes bénéficient d'éclairage solaire public ou d'extension du réseau électrique**
- **4 communes en partie électrifiées grâce aux QIPs**
- **7.252 jeunes à risque employés temporairement dans l'électrification de 6 quartiers populaires de Port-au-Prince**



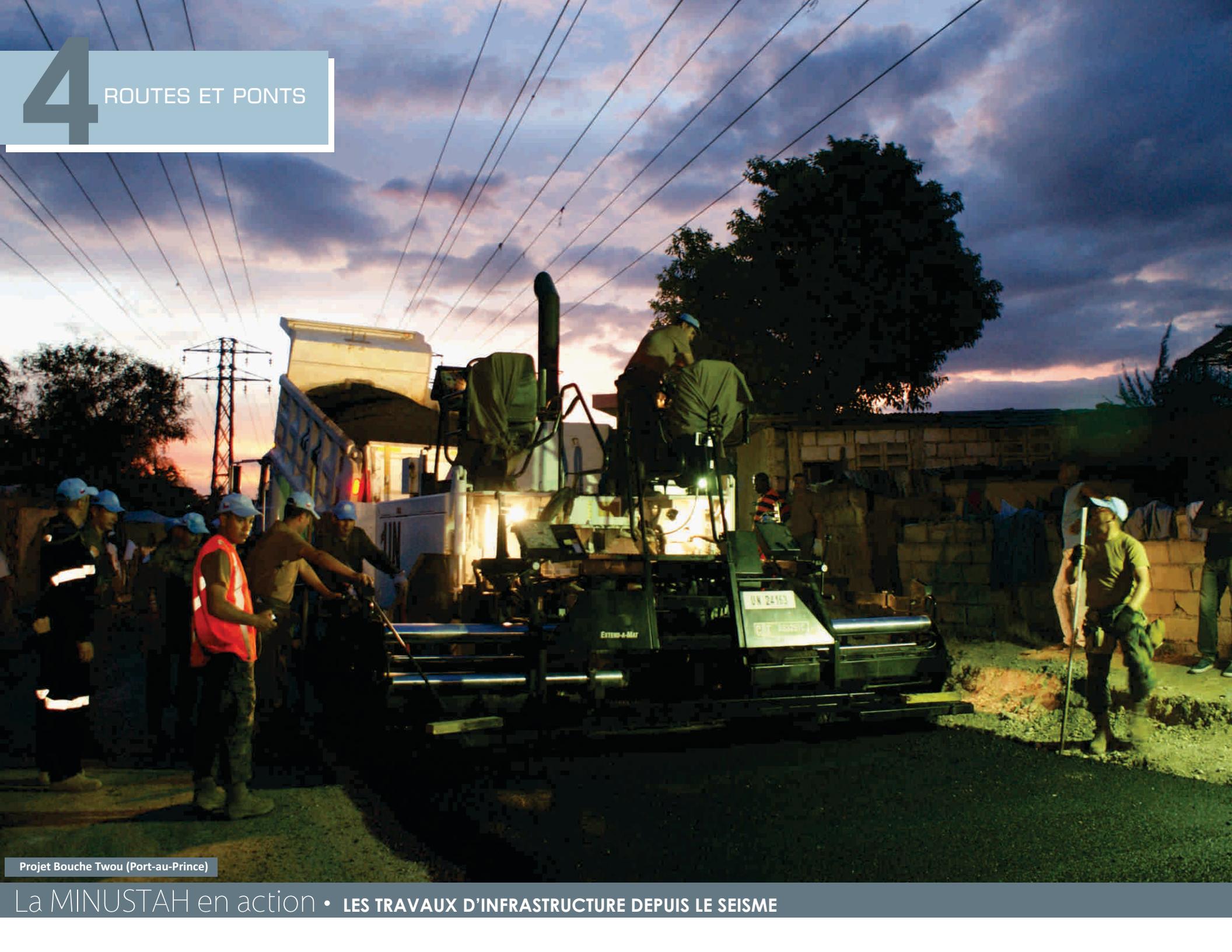
Projet Clean Blocks à Cité Soleil (Port-au-Prince)



Illumination du pont du Cap-Haïtien (Nord)

4

ROUTES ET PONTS



Projet Bouche Twou (Port-au-Prince)

La MINUSTAH en action • LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DEPUIS LE SEISME

Dans le cadre de la réalisation de l'une des quatre priorités opérationnelles de la Mission, à savoir l'amélioration du trafic routier par la réhabilitation des infrastructures routières, les Casques bleus de la MINUSTAH, avec l'appui de ses 6 contingents de génie équipés de 243 engins lourds, travaillent côte-à-côte avec le ministère des Travaux Publics, Transports et Télécommunications (MTPTC), à la réfection de routes endommagées à travers le pays. De jour comme de nuit, ces 1.290 ingénieurs militaires travaillent notamment dans le cadre du programme gouvernemental 'Bouche Twou' de réfection des routes de Port-au-Prince lancé fin juin 2012 par le Premier Ministre Laurent Salvador Lamothe. A date, 12 routes de la capitale, d'une longueur de 31,8 km, ont été identifiées par le gouvernement d'Haïti pour intervention de la MINUSTAH qui a déjà réparé plus de 6,3 km de surface dans le cadre du programme 'Bouche Twou'.

La compagnie de génie brésilienne (BRAENGCOY) dispose dans sa base à Port-au-Prince d'une usine de fabrication d'asphalte et de gravier pour alimenter les autres contingents qui travaillent à la réfection des routes. Enfin, afin de favoriser les conditions de vie des communautés touchées par le séisme, les compagnies de génie militaire réhabilitent des routes principales dans les quartiers de retour identifiés dans le cadre du projet gouvernemental '16/6' de relocalisation des déplacés du séisme en coordination avec UNOPS et le PNUD, notamment dans les quartiers de Morne Hercule et Morne Nérette.

Par ailleurs, les 9 projets réalisés par la section de la Réduction de la Violence Communautaire (RVC) de la MINUSTAH à Port-au-Prince, Cap Haïtien et Gonaïves, a fourni un emploi temporaire à 45.852 jeunes de communautés vulnérables dans la réparation et le bétonnage de 5 km de rues aux Gonaïves et à Cité Soleil (Port-au-Prince), et dans la construction des plusieurs ponceaux aux Gonaïves, Petit Rivièvre du Nord et Port-au-Prince pour un montant total de 1,3 millions de dollars US. Enfin, les Projets à Impact Rapide (QIPs) de la MINUSTAH ont permis la réfection de 38,93 km de routes secondaires et ponceaux dans 11 communes pour un montant de 505.055 dollars US, en impliquant la population riveraine dans les travaux.

- Plus de 263,67 km de rues et routes réparées à travers le pays
- Plus de 114 km² d'asphalte posés
- 45.852 jeunes de communautés vulnérables employés à la réparation et le bétonnage de rues et ponceaux



Réfection de la route de la décharge de Truitier (Ouest)



Projet Bouche Twou (Port-au-Prince)

5

EAU ET ASSAINISSEMENT



QIP accès à l'eau potable à Saut d'Eau (Centre)

La MINUSTAH en action • LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DEPUIS LE SEISME

EAU ET ASSAINISSEMENT

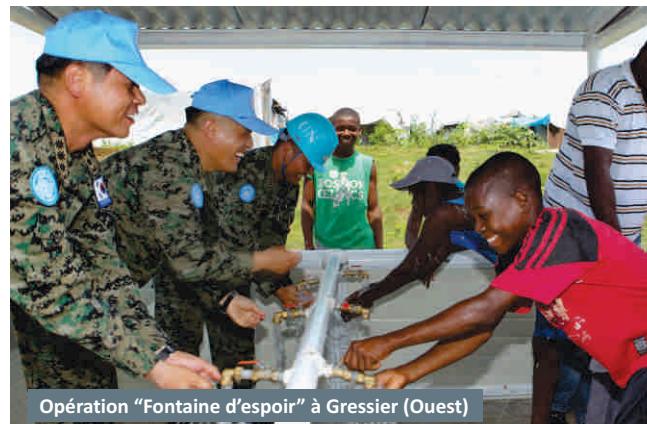
Dans le cadre de sa contribution à l'amélioration des conditions d'hygiène et du système sanitaire, et à la lutte contre la propagation du choléra - une des priorités opérationnelles de la MINUSTAH -, la section de la Réduction de la Violence Communautaire (RVC) a, réalisé en 2011-2012 7 projets qui ont permis à 3.369.666 bénéficiaires d'avoir accès à l'eau potable dans 2.000 établissements scolaires, centres de santé, hôpitaux, centres religieux, institutions locales, centres de services de base et structures communautaires. La RVC a notamment distribué et mis en place des systèmes collectifs de purification de l'eau dans plusieurs communes de l'Artibonite, Port-au-Prince, Gonaïves, Mirebalais et Cap Haïtien. D'une durée de vie de deux ans, ces kits sont destinés aux municipalités, écoles, bâtiments publics, hôpitaux et prisons afin de transformer l'eau souillée en eau potable. Enfin, avec un budget total de 676.542 dollars US, la RVC a aussi construit 10 systèmes distribution de l'eau potable dans les 7 centres polyvalents du Sud Est eux-mêmes construits par la RVC, ainsi qu'à la prison de Jacmel et des Gonaïves.

L'Unité QIPs de la MINUSTAH a aussi financé 75 projets d'assainissement et d'accès à l'eau potable pour un total de 2,6 millions de dollars US dont la réhabilitation ou la construction d'infrastructures sanitaires dans 13 hôpitaux et centres de santé du pays (y compris un CTC et une UTC à Ouanaminthe et au Cap Haïtien) et de 229 latrines dans 7 communes.

Enfin, des systèmes d'adduction d'eau ont été construits ou réhabilités dans 49 communes pour faciliter l'accès à l'eau potable. Par ailleurs, les 1.133 hommes des 6 compagnies de

génie militaire de la MINUSTAH, dont certaines disposent de foreuses, ont creusé des puits à la demande des autorités locales et de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) dans des hôpitaux (Croix-des-Bouquets, Bon Repos, Gonaïves), des communautés (communes de Gressier, Ganthier, Petit Goâve et installations EDH à Léogane) et des établissements scolaires (Saint-Marc). Ils ont également fourni et continuent de fournir des dizaines de milliers de litres d'eau potable aux populations dans le besoin, aux établissements pénitenciers d'Haïti et à certaines écoles.

- **31 forages et puits réalisés par les Casques bleus de la MINUSTAH**
- **3.226 kits de purification d'eau distribués**
- **74,4 millions de litres d'eau potable distribués**
- **229 latrines construites dans 7 communes**
- **Des structures sanitaires et hospitalières réhabilitées ou construites dans 13 hôpitaux et centres de santé**
- **Des systèmes d'adduction dont 127 citernes, 14 fontaines et 8 réservoirs d'eau potable construits ou réhabilités dans 49 communes**



Opération "Fontaine d'espoir" à Gressier (Ouest)



QIP latrines communautaires à Mirebalais (Centre)



Projet Kizuna de formation en génie par JAPENGOY (Port-au-Prince)

La MINUSTAH en action • LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DEPUIS LE SEISME

L'avenir : l'évolution du soutien de la MINUSTAH

Pour la nouvelle période 2012-2016, la MINUSTAH a élaboré une stratégie visant à procéder avec le gouvernement d'Haïti à un transfert d'expertise pour renforcer ses capacités d'entreprendre directement des travaux sans l'appui de la Mission. La MINUSTAH continuera de concentrer ses efforts sur les quatre priorités qu'elle s'est fixées à savoir la mitigation des risques de propagation du choléra, le renforcement de la sécurité par l'amélioration de l'éclairage public, l'amélioration du trafic routier par la réhabilitation de certaines infrastructures et le soutien au gouvernement d'Haïti par le renforcement de l'Etat de droit. Hormis son appui à l'Equipe Pays des Nations Unies (UNCT) dans la réalisation de ses divers travaux d'infrastructure, la MINUSTAH continuera de mobiliser ses ressources techniques et logistiques pour accompagner le gouvernement dans le processus de reconstruction et de relèvement d'Haïti.

Les compagnies de génie militaire de la MINUSTAH forment des ingénieurs du gouvernement

Dans cette perspective, les compagnies de génie militaire du Japon (JAPENGCOY) et de la République de Corée (ROKENGCOY) ont, entre 2011 et 2012, complété cinq formations qualifiantes au bénéfice de dizaines d'étudiants en génie et d'ingénieurs de divers ministères sur l'utilisation et l'entretien des

engins lourds ainsi que sur les lois relatives au trafic, et à la gestion de la sécurité. Ces formations ont contribué à renforcer les capacités du gouvernement d'Haïti en le dotant de professionnels qualifiés aptes à travailler à la reconstruction et au développement de leur propre pays. En outre, des matériaux et équipements qui ne sont pas la propriété de la MINUSTAH mais des pays contributeurs de troupes engagés dans ce partenariat seront mis à la disposition du gouvernement d'Haïti pour ses travaux d'infrastructure.

830 jeunes formés par la section RVC en construction et bâtiment

Dans le cadre de sa contribution au processus de relèvement du pays, la section de Réduction de la Violence Communautaire (RVC) a réalisé depuis 2010 17 projets de formation professionnelle dans les filières de la construction et du bâtiment. Plus de 2230 jeunes issus des quartiers défavorisés ciblés

par les programmes de la section RVC ont ainsi bénéficié d'une formation en électricité, maçonnerie, plomberie, climatisation-réfrigération et soudure-ferronnerie. D'un coût total de 1.293.004 dollars US, ces projets ont été exécutés par des institutions partenaires haïtiennes tel que le Centre de la Formation Professionnelle de la Réforme (CFPR), le Centre Pilote de Formation Professionnelle (CPFP), SOS Village et le Complexe de Formation Professionnelle de Poteau (COFOPROP). A l'issue de ces formations de 6 mois chacune, ces jeunes sont dotés d'un kit de lancement professionnel et d'un appui à l'insertion sur le marché de travail.



Projet Kizuna de formation en génie par JAPENGCOY (Port-au-Prince)



Maçon formé par le CVR à l'hôpital Geskho (Port-au-Prince)

